

AGRICULTURE ■ Un financement participatif pour aider la forêt limousine

Des fonds pour faire pousser la forêt

L'association Fonds Forestier en Limousin a lancé hier, au pôle de Lanaud, un fonds de financement participatif destiné à soutenir la forêt limousine.

"Aide toi et le ciel t'aidera". Ce pourrait être la maxime des propriétaires forestiers limousins. Face à la rareté de l'aide publique, les propriétaires ont décidé d'engager eux-mêmes la mobilisation financière pour la forêt de 2050.

140.000 propriétaires invités à reboiser

Le président Olivier Bertrand a présenté ce fonds forestier participatif ouvert au public aux entreprises et à tous les donateurs, devant près de 200 personnes, réunies hier dans l'amphithéâtre en bois de Douglas de la station de Lanaud à Bois-seuil (87). Un lieu hautement symbolique. Au premier rang de l'assistance figurait Jean-Paul Dennot, député européen, qui fut l'un des premiers à défendre l'idée d'un fond participatif pour encourager le reboisement.

« Péréniser la forêt », c'est en substance l'objec-



REBOISEMENT. Les représentants du Fonds Forestier Limousin ont joint le geste à la parole en plantant trois essences d'arbres, un hêtre, un châtaigner et un douglas, hier à la station de Lanaud. PHOTO JPS

tif de cette association. Composée d'entreprises, de propriétaires privés et de structures interprofessionnelles, l'association Fonds Forestier en Limousin veut mobiliser des dons pour permettre la pérennité et le développement du domaine forestier régional. En clair, inciter par des aides financières les 140.000 propriétaires forestiers à reboiser.

Cette collecte de fonds

devra permettre d'aider les propriétaires forestiers à effectuer des travaux de plantations. Des aides de 500 € à 1000 € par hectare pourraient ainsi leur être accordées sous certaines conditions. Un site internet (fondsforestierlimousin.fr) mis en ligne hier répondra à toutes les questions.

« Il devient impératif de lancer une remobilisation générale, a expliqué avec

enthousiasme Olivier Bertrand. Depuis quelques années, des parcelles forestières ne sont pas toutes renouvelées. Il est urgent d'agir. »

Les causes de ce non renouvellement sont connues : le déséquilibre économique pour certaines essences entre le produit de la vente et le coût de la replantation, les aléas climatiques et les dégâts des gibiers. ■

Jean-Paul Sportiello